



Déclaration Liminaire au CR UNSS SNEP-FSU AIX-MARSEILLE

Nous sortons, nous l'espérons, d'une situation très difficile pour le sport scolaire, l'EPS, l'école mais aussi toute notre société dans son ensemble. Si la pandémie du COVID a mis à mal l'EPS et le sport scolaire, elle n'est pas seule responsable de toutes les fragilisations que nous connaissons.

En septembre 2020 il manquait des profs d'EPS dans près de 10% des établissements. A cette rentrée, environ 200 postes EPS seront supprimés bien que les effectifs du second degré aient augmenté (2811 élèves attendus en plus dans l'académie et 17 postes EPS supprimés pour 5 créations soit un delta de -12 postes). A ce bilan il faut ajouter l'arrivée de contractuels étudiants qui seront en responsabilité de classes (6h) et qui auront un forfait AS de 3heures sur 1 trimestre. Les HSA continuent d'augmenter multipliant les compléments de service et empêchant la création d'emplois. Nous perdons donc des forfaits d'AS alors que les effectifs augmentent et que les demandes des élèves sont fortes

- La réforme des lycées a aggravé les difficultés du sport scolaire avec la préemption des cours par rapport à l'AS et aux rencontres UNSS.
- L'enseignement de spécialité EPS ne sera mis en place qu'à raison de 2-3 lycées/académie.
- L'horaire EPS en LP a diminué.

Les 700M€ affichés pour le Grenelle ne sont qu'un leurre et sont bien loin d'une revalorisation annoncée comme historique.

Au niveau du Sport Scolaire plus précisément, les difficultés rencontrées cette année ont été nombreuses :

- Une absence de cadrage national de la part de la Direction Nationale de l'UNSS
- Une sur prescription de chefs d'établissement, de DASEN, de recteurs qui ont décidé de faire arrêter les AS ou de leur interdire les rencontres et compétitions sans aucune harmonisation académique.
- La fermeture complète des Installations Sportives en janvier jusqu'à mai
- Une fermeture des installations sportives alors même qu'elles étaient ouvertes pour les cours d'EPS
- Le non-brassage des élèves (dans les repères EPS) interprété différemment dans les établissements qui a obligé de nombreuses réorganisations à compter de novembre 2020

Autant d'éléments qui peuvent expliquer une chute de 38% au niveau national du nombre de licenciés (27% sur notre académie), les lycées et LP ayant été beaucoup plus impactés par cette baisse que les collèges.

Nous savons que la situation a été très compliquée pour les cadres UNSS également.

Nous les remercions d'avoir fait tout leur possible pour aider les AS et organiser, là où ça a été possible, des évènements sportifs scolaires.

Pendant toute cette période le SNEP-FSU a fait de son mieux pour aider les collègues tant pour le fonctionnement des AS que de l'EPS pour qu'ils puissent intervenir dans leur établissement (dossier continuité syndicale et COVID sur le site national du SNEP).

Là où il y avait des blocages les sections locales du SNEP-FSU sont intervenues auprès des autorités académiques pour qu'elles entrent en discussion avec les propriétaires des installations sportives.

Le SNEP-FSU, avec les élus des AS, a obtenu qu'une aide financière exceptionnelle soit versée aux AS pour le contrat licences. Ainsi, toutes les AS ont pu bénéficier d'une réduction de 10% en décembre 2020 et de 15% en janvier 2021.

En anticipation d'une probable « année blanche » au niveau des rencontres, nous avons demandé que cette aide soit doublée mais l'assemblée générale n'a pas suivi notre demande. Cette aide financière, si elle a soulagé beaucoup d'AS, ne s'est pas révélée suffisante pour enrayer la baisse de licenciés et donc des entrées des cotisations élèves, particulièrement pour les AS des lycées et LP.

Les analyses budgétaires du SNEP-FSU étaient justes puisque le résultat de l'exercice 2020 présente un bénéfice de près de 7M€ ! L'aide au contrat licence aurait donc pu être bien plus importante dès cette année. C'est pourquoi nous avons insisté auprès de l'UNSS pour que les AS soient à nouveau aidées en 2021-2022.

Lors de l'AG du 8 juin, nous avons obtenu avec les représentants des AS que 5.5M€ des 7 M€ soient reversés en direction des AS avec une nouvelle aide pour le paiement du contrat licence 2021-2022 et avec l'augmentation des crédits d'animation pour les services Départementaux et Régionaux qui pourront organiser dès la rentrée des rencontres et événements à moindre coût pour les AS et/ou d'acheter du matériel mutualisable.

Après de nombreuses années d'interventions, le SNEP-FSU a enfin obtenu la mise en place d'un groupe de travail national autour du calcul du contrat licences. Les cadres départementaux et régionaux ont eu à charge d'organiser une consultation des AS et des coordonnateurs de leur territoire.

La mise en place de ce nouveau calcul est prévue pour la rentrée 2022.

Enfin, nous ne pouvons pas passer sous silence les difficultés de fonctionnement que connaît la structure UNSS depuis ces 2 dernières années scolaires.

Les cadres UNSS, comme les animateurs d'AS, souffrent du mode de communication, des orientations et des décisions prises sans concertation par la Direction nationale UNSS. Après le 2S2C et les défis du 1er confinement du printemps 2020, la DN UNSS n'a fait qu'impulser des activités dématérialisées et insister pour que les cadres en soient les promoteurs. Les AS et les élèves n'ont pas adhéré à ces projets.

L'UNSS d'après pandémie ne pourra être complètement celle d'avant. Il faudra du temps pour y revenir et il est donc nécessaire de travailler à des étapes et des projets pour regagner l'adhésion des élèves et pour retrouver l'attrait perdu pendant cette crise sanitaire.

Il nous faut nous projeter rapidement sur la prochaine rentrée ; reprendre les rencontres et les compétitions en présentiel et parallèlement, reprendre les entraînements pour s'y préparer.

En parallèle du thème choisi par le ministère pour la JNSS, le développement durable, le SNEP-FSU invite pour sa part les collègues à proposer l'organisation de tournois ou d'initiations à des activités sportives ou artistiques en tout premier lieu.

Il nous faut envoyer un message fort à nos élèves : reprendre la pratique des APSA !

C'est ça l'urgence !